



Bimestriel de la commune de Hanvec

Mars-avril 2014 N°288

## Anne Péron, portrait d'une poétesse hanvécoise

P.3 et 4



Développement durable p.5



Vie associative p.6



Clic clac p.7



Vie municipale p.9





Ce numéro du Keleier vous propose de lever le voile sur une personnalité hanvécoise trop peu connue, au regard de son talent.

À travers le portrait d'Anne Péron, poétesse hanvécoise, c'est tout un volet du patrimoine culturel hanvécois que nous tentons de mettre à l'honneur, de

réhabiliter, mais aussi de préserver.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le conseil municipal a décidé, en décembre dernier, d'attribuer le nom d'Anne Péron à la nouvelle salle multifonctions.

Mais ce bulletin municipal a aussi pour objectif de vous informer sur le nouveau mode d'emploi pour voter, à l'approche des municipales. Suite à la réforme du code électoral, opérée en 2013, le mode d'élection a connu de nombreux changements.

Enfin, je vis actuellement les dernières semaines de mon mandat actuel, aussi je tenais à remercier tous les élus, les adjoints, l'ensemble du personnel communal, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement des services communaux.



Vous trouverez en p.9 de ce numéro un rappel important sur les changements relatifs aux **élections municipales** : pour découvrir le mode d'emploi des élections 2014, rendez-vous à la rubrique **Vie municipale**.



■ L'édito .....	2
■ Dossier.....	3 et 4
■ Vie culturelle.....	5
■ Développement durable.....	5
■ Vie associative.....	6
■ Clic clac.....	7
■ En bref.....	8
■ Vie municipale.....	9
■ Infos pratiques .....	10
■ Urbanisme et jeux.....	11
■ Agenda .....	12
■ Fridu et Gwen.....	12

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec - Place du Marché - 29 460 HANVEC. TÉL : 02 98 21 93 43. SITE : <http://www.mairie-hanvec.fr/>

**Diffusion** : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville.

**Directeur de la publication** : Marie-Claude Morvan.

**Rédaction, mise en page, maquette, illustrations** : Aurélie Guerer ([keleier@mairie-hanvec.fr](mailto:keleier@mairie-hanvec.fr)) et la commission Keleier.

**Impression** : SOFAG

**Crédits photos** : Service communication, commune de Hanvec, getty images®.

**Tirage** : 800 exemplaires.



## > Dossier : Anne Péron, poétesse hanvécoise

Lors de la séance du 6 décembre 2013, le conseil municipal a décidé de nommer la nouvelle salle multi-fonctions « Anne Péron ».

Ce dossier vous propose de découvrir le portrait de cette poétesse hanvécoise.

Anne Péron, née **Anne Coadou** le 5 novembre **1908** à Saint-Nic (Finistère), a passé son enfance et sa jeunesse à Brest. Institutrice de métier, elle épouse Jean-François Péron, un sabotier hanvécois, en 1932 à Hanvec. Mère de trois enfants, **Anne Péron quitte l'école de ha-meau de Pen ar Hoat à Hanvec**, où elle a enseigné pendant 7 ans, **pour s'installer à Saint-Nazaire** afin de suivre son mari, embauché aux chantiers navals de Saint-Nazaire en tant qu'électricien.

1930 -1937  
Ecole  
de  
Pen ar Hoat



### Zoom sur ...

L'école de Pen ar Hoat a été construite en 1882, sur décision du conseil municipal de l'époque. Fermée fin des années 1950, faute d'élèves, elle accueillait, au maximum de ses effectifs, une centaine d'élèves. D'anciennes élèves d'Anne Péron résident toujours sur la commune. L'extrait d'une interview de l'institutrice, datant de 1986, sera diffusé lors de l'inauguration de la salle multifonctions. Elle y relate notamment ses années à Hanvec, où elle a enseigné dans les conditions difficiles de l'époque.



1924  
Anne Coadou à 16 ans

Anne Péron est avant tout une **poétesse remarquable**. Dans une lettre du 14 septembre 1985, elle écrit : « J'ai publié des recueils quand la situation matérielle de ma famille le permit ».

Elle entre ainsi à l'Université Populaire de Saint-Nazaire, où elle crée le festival de poésie de l'Université Populaire. Nous en avons fêté les 50 ans en 2011. "Au fil des ombres", publié en 1954, est le tout premier des recueils de poésie d'Anne Péron. On y trouve au moins trois poèmes sur Hanvec : *Pen ar Hoat*, *Arrière-pays* et *La chapelle déplacée*.

L'un des poèmes d'Anne Péron dédiés à Hanvec, *Arrière-Pays*, est en fait un hymne à la commune : la poétesse y magnifie, par la magie des mots, des lieux de la commune de Hanvec, comme Kervel, Kernévez, Goulaouren, la forêt du Cranou, Lanvoy...

Dans ses **correspondances**, alors âgée de **77 ans**, cette hanvécoise de cœur déclarait :

« L'un de mes souhaits était de renouer le contact avec le Finistère, de faire connaître mon existence en tant qu'auteur à mes compatriotes de là-bas. [...] Je vous autorise volontiers à publier dans le bulletin municipal de Hanvec les textes qui vous sembleraient susceptibles d'intéresser les habitants de la commune. »

Anne Péron est **décédée en 2002**, à l'âge de 94 ans.



Vers 1931  
Anne Coadou à Pen ar Hoat

**Anne Péron est auteur de 10 recueils :**

- *Au Fil des Ombres* (Enfance, Jeunesse)
  - *Les Fleurs du Fer* (Chantiers Navals, Vie Ouvrière)
  - *Collerettes* (la Femme et l'Amour)
  - *Berceau de Granit* (la Bretagne vue à travers ceux qui souffrent)
  - *L'Aigle et le Hibou* (vision Poétique des Etats-Unis)
  - *Sueurs Froides* (conte poétique et satirique des temps actuels)
  - *Nuit et Soleil* (dédié à l'aïeule Naïk-Maï-Von)
  - *Par l'Eau et le Feu* (difficulté d'assumer notre état d'humanité)
  - *La Brume à Déchirer*
  - *Pour toi, Navire*
- Sur Anne Péron : Emile Cocher « Anne Péron, une bretonne vue par un breton ».

Ces œuvres sont disponibles à la bibliothèque communale.

**Récompenses qui honorent ses recueils :**

- Prix Horizons Poétiques,
- Prix Aubépine,
- Premier Prix de la Société Académique de Nantes,
- Prix Labbé-Vauquelin (Société des Poètes français, Paris),
- Prix Bonsirven (Académie des Jeux Floraux, Toulouse),
- Prix Andrée Barthe (Société Académique de Nantes),
- Grand Prix de la Ville de la Baule pour l'ensemble de son œuvre,
- Prix de la Nouvelle du Mans,
- Médaille de la Ville de Saint-Nazaire.



1932 - Mariage de François et Anne Péron

**Arrière-pays  
Montagne d'Hanvec**

*J'aime le haut pays des coupeurs de bruyère.  
Ainsi les gens d'en bas, ceux des bourgs florissants,  
Bien pourvus de troupeaux, de vergers et de champs,  
Nomment ceux qui pour vivre ont les crêtes de pierre.*

*Étrange paysage au bout de l'ancien monde :  
Dômes agonisants, éperons convulsifs,  
Reptiles monstrueux autrefois agressifs.  
Partout, crevant le sol, des rochers à la ronde.*

*C'est ici la limite où la Montagne Noire  
Et les Monts de l'Arrée mêlent leurs soubresauts,  
Convulsent leur humeur en graniteux coteaux  
Qui s'apaisent, rampant, dans la mer pour y boire.*

*Sur les versants osseux que l'ajonc matelasse  
À grosses touffes d'or, bourru et généreux,  
S'accrochent des hameaux, des villages très vieux,  
Et sur leur pierre grise un lichen se prélassé.*

*Celui-ci, c'est Kervel où toute fille est blonde  
Et plus blanche de peau que ses tendres brebis,  
Celui-là, Kérullu : une auberge et des nids  
Dans quelques buissons verts où la noisette abonde.*

*Sur l'aride piton qu'un village chevauche,  
La cravache du vent picote, cingle et mord.  
Là-haut, vers Kernévez, un fabuleux trésor  
Sous la broussaille attend que la bruyère on fauche.*

*Et puis, Gourlaouren, son arpent de prairie,  
La cardamine rose égayant le foin vert,  
Le ruisseau minuscule et le lavoir ouvert,  
La truite et le cresson, l'anémone fleurie.*

*Voyez à l'horizon comme un velours plus sombre ?  
La forêt du Cranou, compacte sous le ciel,  
Semble être l'oasis de verdure et de miel  
Au désolé pays semé de rocs sans nombre.*

*Cependant vers la mer, guère plus qu'à deux lieues,  
Où miroite le golfe ourlé de plages d'or,  
Les serres de Lanvoy mûrissent sans effort  
L'orange et le raisin, fruits des lumières bleues.*

*Dans l'arrière-pays des coupeurs de bruyère  
Ma maison dominait telle une blanche tour  
L'immense paysage au sinueux contour.  
Le phare à l'océan, j'avais la terre entière.*

*Un cyclope de roc dont j'étais la compagne  
Épaulait la demeure ainsi qu'un frère aîné,  
Et son ombre en tournant un long doigt obstiné,  
Designait la forêt, la mer ou la montagne.*

*En serrant la maison, des pins à fine crête  
Par les touffes d'ajonc folâtraient sous le vent,  
Car leurs cimes de nains atteignaient seulement  
La plupart au genou, les autres à la tête.*

*Si je connus plus tard des sites moins moroses,  
Rijants, pleins de couleurs sous l'éclatant soleil,  
Je n'oubliai jamais en aucun lieu vermeil,  
La sauvage grandeur de ce pays sans roses.*

## > Vie culturelle



### Laissez-vous conter la nature



Le vendredi 11 avril, à 20h15, la bibliothèque aura le plaisir d'accueillir Catherine Rosmurduc, auteur-éditeur originaire des îles Saint Pierre et Miquelon. Elle viendra nous conter l'histoire : « **Des orties dans mon panier** », chantant et mimant la beauté de la nature, à travers quelques jours de la vie d'une petite fille d'aujourd'hui. La conteuse émerveillera les plus petits et charmera les plus grands, pendant une heure environ, à la salle polyvalente. Ses ouvrages seront en vente sur place. Cette animation est gratuite et ouverte à tous (à partir de 4-5 ans).




### Portage de livres à domicile

La bibliothèque municipale propose un service de portage de livres à domicile pour les personnes âgées, isolées ou empêchées (problème de mobilité, impossibilité temporaire comme une grossesse, une fracture...). N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nos services pour mettre en place le portage (gratuitement).



**Informations et contacts** : Mairie de Hanvec

Tél 02 98 21 93 43 - Demander la responsable de communication  
ou courriel : keleier@mairie-hanvec.fr

 Le blog de la bibliothèque : <http://biblihanvec.unblog.fr>

 La page Facebook : <https://www.facebook.com/bibliotheque.hanvec>



## *Les chroniques de Claudie Cariou*

### La maladie du siècle est une sédentarité croissante

#### Qu'est ce que la sédentarité ?

D'après Wikipédia, la sédentarité est, d'une manière générale, un mode de vie caractérisé par une fréquence faible, voire nulle, de déplacements.

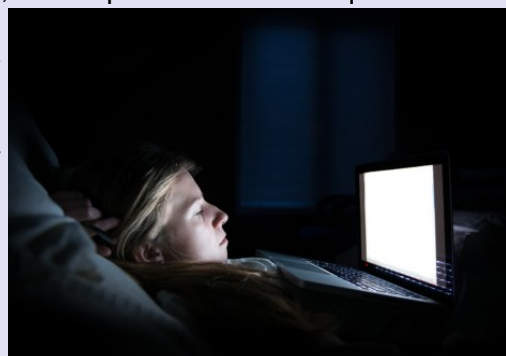
#### Pourquoi nous ne bougeons plus ?

L'une des principales causes est la prolifération des écrans autour de nous. Nous n'avons presque plus besoin de bouger pour vivre normalement : achats alimentaires, vestimentaires, cadeaux, assister à un événement sportif, tout peut se faire de chez soi. Les entreprises commencent même à embaucher des gens en télétravail.

Et les jeunes sont loin d'être épargnés. À l'heure où l'on commence à parler des jeux vidéos comme d'un sport (« e-sport »), il n'est pas étonnant de voir de plus en plus de jeunes rester enfermés chez eux, à jouer devant leur console de jeux. Or une grande sédentarité, accompagnée d'une prise de poids chez l'enfant, aura des conséquences évidentes sur l'adulte de demain (risque d'obésité, de diabète...). Il faut savoir que si les jeunes ne bougent pas plus, leur espérance de vie risque de baisser nettement. Il est important, jeune, de pratiquer une activité physique régulière et d'avoir une bonne hygiène de vie pour espérer en ressentir les bienfaits à l'âge adulte.

Une promenade avec son chien, sa famille, ses amis, partir acheter son pain à pied, faire du vélo, faire les magasins, essayer plusieurs habits, ranger sa chambre ... Tout mouvement est bénéfique.

Et, n'oublions pas : « **bouger, ... c'est la santé** ».





## > Vie associative

### Sans faute à Hanvec ?

Depuis 7 ans, l'association "Sans faute à Hanvec ?" réunit les adeptes de textes et de quiz en tout genre. Une douzaine d'adhérents se retrouve chaque premier vendredi du mois au club des anciens. Ici pas de classement ni de notes, mais le plaisir de déjouer les pièges du français dans la bonne humeur. Quelques assidues participent aux concours d'orthographe. Le célèbre championnat du Finistère, où des hanvécoises ont déjà obtenu les premières places, se tiendra le samedi 29 mars prochain à Bourg-Blanc. Pour nous rejoindre : sans-fauteahanvec@yahoo.fr ou 02 98 21 92 88 (M<sup>me</sup> Merrien).



La collecte de sang organisée par l'amicale pour le don de sang bénévole des Pays de Daoulas Le Faou qui a eu lieu dans les locaux de la CCAM, le 9 janvier 2014, a rencontré un vif succès, avec la participation de 96 donneurs dont 25 premiers dons.



Rendez-vous mercredi 26 et jeudi 27 mars, de 8h15 à 12h15, à la salle Espace Avel Vor à Plougastel-Daoulas, pour participer à la prochaine collecte de sang.

### Dimerc'her

L'association Dimerc'her prépare dès à présent le téléthon 2014 (<http://www.afm-telethon.fr/>) qui aura lieu le 6 décembre. Si vous avez des idées d'animation, n'hésitez pas !

À la même date, tous les ans, l'association Dimerc'her organise la Débal'Hanvec (vide-grenier) pour la journée du 1<sup>er</sup> mai (1 € le mètre pour les enfants et 2 € pour les adultes). Réservez votre emplacement dès maintenant en demandant votre bon de réservation. Le même jour, une vente de muguet aura lieu au bourg (sur la place face à la boulangerie et/ou en salle polyvalente suivant la météo). Notez également le 21 juin 2014 pour la fête de la musique, avec « moules-frites » en soirée. Le coupon de réservation sera disponible courant mai. Pour le téléthon et la fête de la musique, notre équipe cherche des bénévoles ! Informations sur ces 3 animations : par mail à [dimercher@gmail.com](mailto:dimercher@gmail.com) ou au 06 89 18 46 83.



### La Ronde des Écoliers

Le 11 mai 2014 se déroulera la 4<sup>ème</sup> édition du trail de Hanvec-Forêt du Cranou, organisée par La Ronde des Écoliers. L'objectif ? Offrir aux enfants des deux écoles de Hanvec un spectacle commun de fin d'année. L'association fait appel aux bénévoles de la commune pour l'aider à monter les stands le samedi 10 mai, et cherche des signaleurs pour le dimanche matin du 11 mai.

Pour cela, contactez : [rondedesecoliers@gmail.com](mailto:rondedesecoliers@gmail.com) ou 06 13 89 57 86.



Cette année, la Ronde des Écoliers soutient l'association « Avec Toi Margot », qui aide au quotidien Margot, une autiste de 10 ans. La Ronde des Écoliers reversera 1€ par coureur au départ des courses du matin à l'association « Avec Toi Margot », dont quinze bénévoles viendront en contrepartie prêter main forte. Le dimanche 11 mai 2014 sera sportif : en plus des deux courses prévues (6€ avant le 08 mai et 9€ le dimanche), une marche de 10 kms aura lieu (départ à 13h30 du parking entre les deux écoles, inscription 3€ sur place).

Pour plus d'informations sur les courses, surfez sur [www.trail-hanvec.clubeo.com](http://www.trail-hanvec.clubeo.com)

L'association remercie **les artisans et commerçants de Hanvec** qui les soutiennent : La boulangerie Léa et Christophe Guidal, Les Halles Dis, L'Hermine, Garage auto Le Mat, Travaux publics Philippe Kernafflen, Charcutier-traiteur KIG Salaun, Coiffure Re-Belle, Balcon couverture, Elkom videoprotection, Rapid'service Le Mat, Groupe Prestia, Galva29, Électricité Georges Mevel, Point Vert le jardin, Securitest, Taxi Patricia, Marmite et compagnie, Kernafflen Pascal ; **les artisans et commerçants du Faou** : Bonjour caravaning, Jardinage et Loisirs, TCR réparation d'imprimante, les viviers de Terenez, ACR cuisine, Groupama, CMB, ARS Ramonage, L'immobilière du Faou, Arnal surgelés, Boucherie Rousselet, Pizzeria la Piazza, Iroise Beauté ; **Les artisans et commerçants de l'Hôpital-Camfrout** : M<sup>me</sup> Legal Architecte, M<sup>r</sup> Dubreuil Paysagiste, Pizzeria le Florina, Reagih environnement, Menuiserie Le BOT, Sandrine Coiffure, Defile Couture, Huîtres de Tibidy ; **et les commerçants des alentours** : Centre Leclerc Plougastel, Running Conseil Brest, Le Floch déménagement Pleyben, Berra Brest, AMILUB Brest, AHP Brest, BTC Brest, DTH Brest, Humblezh.

L'association **Local Jeunes** de Hanvec a repris ses activités avec 31 jeunes inscrits. L'association s'est réunie pour élire le nouveau bureau jeunes. Il est constitué de six adolescents : Nathan Augustin (président) ; Benjamin Collorec (vice-président) ; Lucas Parent (secrétaire) ; Mael Rousselot (adjoint) ; Nicolas Le Mineur (trésorier) et Valentin Golias (adjoint) ; ainsi que des membres actifs : Audrey Nedelec, Nolwenn Golias, Johan Balcon et Ewen Collorec.

Dix sorties sont proposées cette année, comme l'aménagement du site de la Madeleine, le nettoyage des laisses de la mer de Lanvoy, un stage de secourisme pour les jeunes n'ayant pas pu y participer en 2013, et certaines nouveautés, comme une journée escalade et catamaran pour les beaux jours, et surtout l'organisation d'une exposition et concours d'objets insolites faisant fête au vent, qui aura lieu du 31 mai au 09 juin. Tous les hanvécois qui veulent participer à cette manifestation sont les bienvenus.

Le 19 janvier, 28 jeunes sont allés à la patinoire de Brest et, le 09 février, 27 jeunes ont testé le laser game. Nous souhaitons encore remercier les parents qui nous accompagnent car, sans eux, nous ne pourrions pas continuer ces sorties aussi nombreuses.

Pour la quatrième édition, le saut à l'élastique se fera comme les années précédentes sur le site de Bel Air le 28 juin 2014 de 10h00 à 18h00. Réservations (conseillées) au 06 88 91 98 09.







### 10 janvier 2014 : Remise de médailles

A l'occasion des vœux du maire, deux médailles d'honneur du travail ont été remises, pour leurs 30 ans de carrière, à Marcel Manach : agent des services techniques et Gisèle Puillandre : ATSEM à l'école publique.



### 16 janvier 2014 : Galette des rois

Le club des anciens s'est réuni au local, à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Les aînés hanvécois ont ensuite dégusté la traditionnelle galette des rois et visionné un film rétrospectif retraçant les activités du club depuis 2010.



### 9 janvier 2014 : Reprise des Petits Lecteurs

Les nouvelles dates du créneau destiné aux enfants de 0 à 3 ans à la médiathèque municipale ont été fixées. Les enfants, accompagnés de leur parent ou assistante maternelle, sont attendus les jeudis 6 et 20 mars, 3 et 17 avril 2014.



### 31 janvier 2014 : Visite des élus régionaux

Thierry Burlot, vice-président du conseil régional, et Richard Ferrand, député de la sixième circonscription du Finistère, se sont rendus à Hanvec suite à l'octroi de la subvention Éco-Faur, accordée à la commune pour la construction de la salle Anne Péron.



### 1<sup>er</sup> février 2014 : Vente de crabes par Local Jeunes

Les jeunes de l'association se sont rendus déguisés sur la place de l'église, le premier samedi de février, de 9h à 11h. Ils ont vendu plus de 125 araignées de mer mâles. D'autres ventes auront lieu le premier samedi de chaque mois jusqu'à mai 2014. Le prix de l'araignée de mer est de 6 €. Réservation au 02 98 21 95 94 ou 02 29 62 91 30.



### 1<sup>er</sup> février 2014 : Assemblée générale de Hanvec 21

Les adhérents de l'association Hanvec 21 se sont réunis pour leur assemblée générale. Les différents projets pour l'année 2014 sont les suivants : consultation citoyenne pour les municipales, commande partagée de semences biologiques, visite de Kerliver et transfert de connaissances en maraîchage, visite de poulaillers, salon des producteurs locaux (en juin), visite de jardins (en été), prévision pour cette année : île de Batz, conférence sur les énergies marines renouvelables.



## > EN Bref

### Stockage de la terre

Dans le cadre de l'entretien des talus et des fossés, les agents communaux sont à la recherche d'endroits où stocker de la terre. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie afin de se faire connaître.



### Détritus

De nombreux débris sont régulièrement déposés à côté des poubelles mises à disposition en bordure de la RD 18, entre Hanvec et Le Faou. Les poubelles situées sur les aires de repos le long de la RD 18 sont réservées uniquement aux gens de passage.

Toute infraction au règlement sanitaire départemental (Décret 2003/462 du 21/05/2003 : article 131-13 du code pénal) est passible d'une amende de 450€.



### TARIF SOCIAL AQUALORN

La Communauté de communes a aménagé une tarification sociale pour l'accès à Aqualorn. Elle concerne les cartes entrées enfants, les cartes leçons enfants et les cartes entrées adultes.

Le remboursement sur une base forfaitaire par la communauté d'une partie du montant de l'abonnement à l'usager intervient après le paiement du titre d'entrée et le contrôle par le CCAS de la situation sociale du demandeur.

Le bénéfice de cette tarification est réservé aux usagers dont le revenu imposable est inférieur au quotient familial 1 (revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 5963 €).

#### Période du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 octobre 2014

	Tarifs en vigueur	Participation forfaitaire communautaire
Carte 10 leçons enfant	72 €	15 €
Carte 15 leçons enfant	108 €	22,50 €
Carte entrée enfant	33 €	8 €
Carte entrée adulte	42 €	8 €



### VEOLIA : Mise en place d'un numéro non surtaxé

En raison de l'évolution des dispositifs de téléphonie utilisés par les usagers des services d'eau et d'assainissement (téléphones mobiles, BOX,...) et la présence d'un nombre important d'opérateurs téléphoniques appliquant des tarifications évolutives et variées, VEOLIA EAU nous informe de la décision de mettre à disposition le **numéro non surtaxé** suivant :

**VEOLIA EAU 0969 323 529**

pour toutes questions relatives à votre abonnement du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Ce numéro remplace le 0 811 902 902 (numéro surtaxé) qui restera actif encore plusieurs mois.



### Vente d'aires grillagées

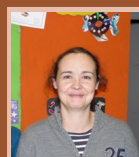
La Communauté de communes a supprimé les points d'apport volontaire pour les plastiques à l'automne dernier. Suite à la décision du conseil communautaire du vendredi 17 janvier dernier, les aires grillagées démontées et en bon état peuvent faire l'objet d'une vente. Les tarifs de ces équipements sont les suivants :

aire grillagée de 8 m<sup>3</sup> : 90 €

aire grillagée de 16 m<sup>3</sup> : 150 €

Ces produits sont proposés à la vente dès à présent, dans la limite des stocks disponibles. Les acheteurs feront leur affaire de la prise en charge des biens acquis.

Les personnes intéressées doivent contacter le service environnement au 02 98 21 34 49.



### Et aussi : une nouvelle animatrice au centre de loisirs

Du côté du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), Claire Gahagnon remplace Isabelle Guislain depuis le 7 janvier 2014 pour quelques mois.



# > Vie municipale

## ELECTIONS MUNICIPALES 2014, MODE D'EMPLOI

En mars, les électeurs hanvécois désigneront pour six ans leurs conseillers municipaux, lesquels éliront ensuite le maire.

Cette année, le mode d'élection diffère, en raison de plusieurs changements engendrés par la réforme du code électoral opérée en 2013.

1<sup>er</sup> tour : 23 mars 2014

2<sup>ème</sup> tour : 30 mars 2014

Lieu : Deux bureaux de vote en mairie

### Un scrutin de liste

Contrairement aux élections précédentes, les hanvécois ne voteront pas par scrutin plurinominal mais par scrutin de liste. En effet, depuis 2013, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers sont élus par scrutin de liste (réservé auparavant aux communes de plus de 3 500 habitants). Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir.



### Des listes bloquées

À présent, il est interdit de modifier le bulletin de vote (panachage, rature, suppression et ajout de noms, découpage, mention quelconque ...). **Un bulletin modifié sera considéré comme nul.**

### Election au suffrage universel direct des conseillers communautaires

Pour la première fois, les électeurs désigneront - et **sur le même bulletin de vote** - les élus de leur commune, sur la partie gauche du bulletin, et, sur la partie droite, ceux de l'intercommunalité (Communauté de communes), jusqu'à présent élus par le conseil municipal. Les électeurs hanvécois doivent donc élire 19 conseillers municipaux et 2 conseillers communautaires (mais les bulletins de vote mentionneront 3 candidats au conseil communautaire). En mars, un seul bulletin de vote comportera à la fois la liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire. Ces listes sont indissociables, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires : soit on vote pour les deux listes, soit le vote est nul.

### Un titre d'identité à présenter

Pour voter, les électeurs devront obligatoirement présenter un titre d'identité : la carte d'électeur ne suffit pas. Les titres d'identité acceptés sont :



Carte nationale d'identité ; passeport ; permis de conduire ; carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ; carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ; carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ; carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ; carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ; permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ; livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ; récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ; attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune; carte vitale avec photo; carte famille nombreuse avec photo.

*Photo obligatoire. Livret de famille non valable.*

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être soit en cours de validité, soit périmés.

### La parité obligatoire

La parité est obligatoire. Les listes doivent présenter alternativement un candidat de chaque sexe : hommes/femmes ou femmes/hommes. Les hanvécois devant élire 19 conseillers, ils pourront s'agir d'un conseil municipal de type 9 hommes et 10 femmes ou 10 hommes et 9 femmes.

### Les résultats

La liste qui atteint la majorité absolue au premier tour obtient la moitié des sièges arrondie à l'entier supérieur pour le conseil municipal, et à l'entier inférieur pour le conseil communautaire (moins de quatre sièges à pourvoir). Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire.

Si aucune liste ne dépasse 50 % des voix au premier tour, un deuxième tour est nécessaire. Seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, éventuellement après avoir fusionné avec d'autres listes ayant eu au moins 5 %. La liste arrivée en tête obtient automatiquement la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie entre toutes les listes.



## > Pratique

### NUMÉROS UTILES

<b>Urgences médicales</b>	<b>15</b>
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>
<b>Pharmacie de garde</b>	<b>3237</b>
<b>Cabinet infirmier</b>	<b>06 73 39 70 18</b>
<b>Cabinet médical</b>	<b>02 98 21 93 69</b>
<b>SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)</b>	<b>02 98 25 84 23</b>
<b>ADMR du Cranou</b>	<b>02 98 73 07 77</b>
<b>Gardes chirurgiens-dentistes</b>	<b>02 98 90 55 77</b> (urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)

## > Permanence des élus

**Marie-Claude MORVAN**, maire, finances et urbanisme : les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 16h30.

**Jacqueline BIZIEN**, 1<sup>ère</sup> adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière : le mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

**Raymond LE GUEN**, 2<sup>ème</sup> adjoint, bâtiments communaux : le lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

**Yves CYRILLE**, 3<sup>ème</sup> adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

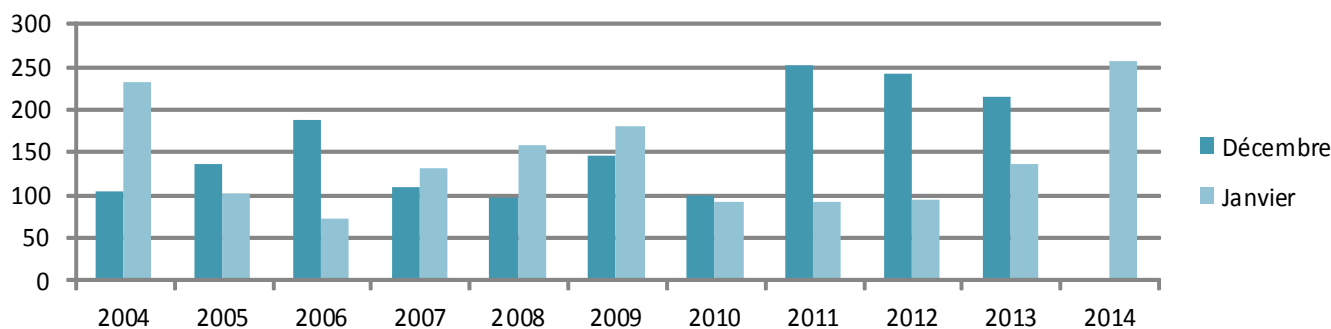
**Yves LAGADEC**, 4<sup>ème</sup> adjoint, affaires scolaires, jeunesse, vie associative, personnel,

fonctionnement des services communaux : le jeudi de 9h à 11h.

**Jean-Marie KLEIN**, 5<sup>ème</sup> adjoint, cadre de vie : le mercredi de 9h15 à 11h.



## > Pluviométrie sur 10 ans



## > Annonces

**Assistante maternelle** à Hanvec, dispose d'une place à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014. Une seconde place sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Déclaration URSSAF.  
Contact : M<sup>lle</sup> Chantal Lableis, 13 route d'Irvillac, 29460 Hanvec.  
Tél : 02 22 08 17 56 ou 06 47 39 04 75.

**Assistante maternelle** agréée dispose d'une place sur Hanvec pour accueillir votre enfant dès septembre 2014.  
Contact : Sylvie Mével. Tél : 02 98 21 90 53 ou 06 78 01 91 62.

**Assistante maternelle** agréée sur Hanvec vous propose une place dès maintenant pour un temps complet. Une seconde place sera disponible à partir de septembre 2014.  
Tél : 02 98 21 99 95.

### Emploi

Jeune fille, 17 ans, sérieuse et motivée, cherche à garder enfants le week-end, sur Hanvec, le Faou, etc.  
Contact : 02 98 81 96 83.

### Tous à vélo !

Bientôt le printemps, ressortez vos vélos ! Rendez-vous le dimanche 9 mars, au marché de Daoulas, sur le quai du Valy : le collectif KILT propose de vous apprendre à réparer votre vélo. Vous ne vous en servez plus ? Faites-en don à KILT, contactez dès aujourd'hui Patrick au 06 76 84 19 60.  
KILT : Kernovedenn Initiatives Locales de Transition.

## Horaires

### Mairie

**Du lundi au vendredi**  
8h30 - 12h  
13h30 - 17h  
**Fermeture tous les mardis après-midi**  
**Samedi**  
8h30 - 12h

### Bibliothèque

**Lundi**  
16h30 - 17h30  
**Mercredi**  
15h - 18h  
**Vendredi**  
16h30-19h  
**Samedi**  
10h - 12h

**Pour le prochain Keleier, les annonces et les articles sont à déposer avant le 19 avril.**

**Aucune annonce ou article ne sera pris en compte après cette date. Merci de votre compréhension !**  
**Courriel :**  
**keleier@mairie-hanvec.fr**  
**ou tél : 02 98 21 93 43.**

### Vente

Vend matériel et vêtements militaires de grande qualité à bon prix. Idéal pour la chasse, la pêche ou la randonnée.  
Contact : 06 50 90 13 04.

### Association

L'association l'Arche de Noë a ouvert un refuge au 32 Rue Alfred de Musset, Coataudon à Guipavas. Permanence pour visite et adoption les mardis, mercredis et samedis de 14h00 à 18h00 ou sur rendez-vous. L'association propose plus de 200 chats à l'adoption et recherche des familles d'accueil, du matériel, des croquettes, des bénévoles, des parrains suite à la fermeture du refuge du Minou. Les dons financiers sont déductibles des impôts (66% du montant). Adoption possible également lors des journées spéciales au magasin Point Dog, zone de Kergardec à Brest les samedis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 mars 2014 de 10h00 à 18h00.  
Tel : 06 16 64 39 80.  
Site : <http://arche-de-noe-brest.fr>

### Association

L'amicale pour le don du sang bénévole des pays de Daoulas Le Faou organise en mars une nouvelle collecte de sang. Rendez-vous mercredi 26 et jeudi 27 mars, de 8h15 à 12h15, à la salle Espace Avel Vor à Plougastel-Daoulas.

**Retrouvez toutes les petites annonces sur le site internet de la commune, dans la rubrique Hanvec et vous.**



# > Urbanisme

## Demandes de déclarations préalables

PNRA, défrichement parcelles résineux, Ménez Meur  
 GOLIAS Gaël, création paint-ball, Kerfeunteuniou

## Déclarations préalables accordées

THOMAS Jean François, pose portail et grillage,  
 18, route de Kerliver  
 PINCZON DU SEL France, abri de jardin, Lanton  
 DARBOUX Jean René, sas, Kersvien  
 CLAVELLOUX Mireille, véranda, Quillafel  
 BLAIZE Maryvonne, abri de jardin, 19, rue Eugène Boudin  
 POULIQUEN Joël, démolition partielle mur de clôture, 38, route de la Gare  
 APPRIOU Arnaud, appentis bois, bourg

## Demandes de permis de construire

GOËTTEL Frédéric, aménagement garage en pièce de vie, 2 route de Rumengol  
 SAFI pour le PNRA, création ferme technique, rénovation ferme pédagogique  
 et divers autres travaux, Ménez Meur  
 FONCIER CONSEIL, aménagement lotissement (16 lots), bourg  
 QUERE Marlène, habitation, 15, rue Eugène Boudin

## Permis de construire accordés

LEON Danielle, habitation, 8, rue Eugène Boudin  
 LE NAOUR Véronique, rénovation longère, Kéranroy  
 LE MOAL Jean Louis, modifications sur habitation, Kerneizur  
 PELE Patrick, suppression carport, 4, chemin de Quistillic



# > Jeux

## Sudoku

	9		8			6		
			6		3			2
		8	2	5				1
			1			3		
	8	6		3			1	4
				6				7
		3	9			1	5	
	2		5	1				9
					4	8	6	7

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré  
 tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

# > État-civil

## Naissances

13/01 **BACHA Kelyssa**, Ty Croas  
 14/01 **CROMBEZ Loup**, Ar Villaz  
 06/02 **LELOUP Joakim**, 9, hameau de Kersamarec  
 06/02 **LELOUP Némali**, 9, hameau de Kersamarec  
 07/02 **GUYOT Eve**, Bodévintin  
 13/02 **HARDOUIN MANGEL Lou**, Guernalin

## Décès

08/02 **AGUAY Richard**, 68 ans, Verveur Vras  
 10/02 **GLEVAREC Madeleine** épouse GALAND,  
 76 ans, 3, lotissement de Kérohan

Dans cette grille, 27 noms de département de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 9 lettres isolées. En les assemblant correctement on trouve un mot utilisé pour désigner un adjectif qui qualifie un membre du parti communiste de Lénine.

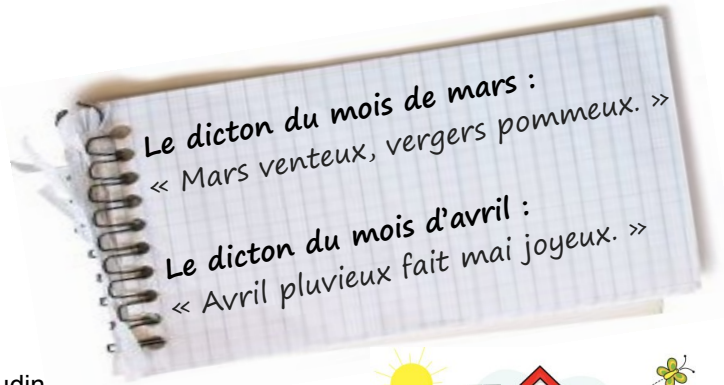
L	O	I	R	E	S	S	O	N	N	E	B
A	R	D	E	C	H	E	R	O	I	S	E
N	H	A	U	T	-	R	H	I	N	O	A
D	O	F	I	N	I	S	T	E	R	E	I
E	N	G	H	E	R	A	U	L	T	L	S
S	E	I	S	E	R	E	J	U	R	A	N
A	U	R	V	A	U	C	L	U	S	E	E
R	R	O	E	R	A	V	E	Y	R	O	N
T	E	N	N	I	U	G	E	R	S	C	H
H	L	D	D	E	B	A	D	R	O	M	E
E	O	E	E	G	E	R	I	N	D	R	E
E	T	V	E	E	I	D	O	U	B	S	K

7	9	3	2	4	8	6	7	
8	2	7	5	1	6	4	9	3
6	4	3	9	8	7	1	5	2
1	3	5	4	6	8	2	7	9
9	8	6	7	3	2	5	1	4
4	7	2	1	9	5	3	8	6
3	6	8	2	5	9	7	4	1
7	5	1	6	4	3	9	2	8
2	9	4	8	7	1	6	3	5

Solution des  
 jeux :

Le mot à trouver est bolchevik.  
 11

Loire 42 Essonne 91 Landes 40 Ardèche 07 Cher 18 Rhône 69 Haut-Rhin 68  
 Oise 60 Sarthe 72 Eure 27 Finistère 29 Gironde 33 Hérault 34 Isère 38  
 Jura 39 Vaucluse 84 Vendée 85 Ariège 09 Aveyron 12 Aube 10 Aisne 02  
 Gard 30 Gers 32 Lot 46 Drôme 26 Doubs 25 Indre 36



# > Agenda

## Mars-avril 2014

**Dimanche 2 mars** : Repas annuel de l'amicale pour le don du sang bénévole des pays de Daoulas-Le Faou, à Irvillac, salle Kerlevenez.

**Mercredi 5 mars (14h30)** : Cérémonie de la citoyenneté en mairie, en présence des jeunes citoyens de la commune.

**Samedi 15 mars** : Championnats de secteur triplette au boulo-drome de Hanvec, organisé par le club de pétanque Hanvec - Le Faou.

**Vendredi 21 mars (17h à 20h) et samedi 22 mars (9h à 17h)** : Portes ouvertes à la Maison Familiale Rurale de Rumengol.

**Samedi 22 mars** : Portes ouvertes au centre de formation de Kerliver de 10h à 17h.

**Dimanche 23 mars** : Élections municipales - Premier tour de scrutin.

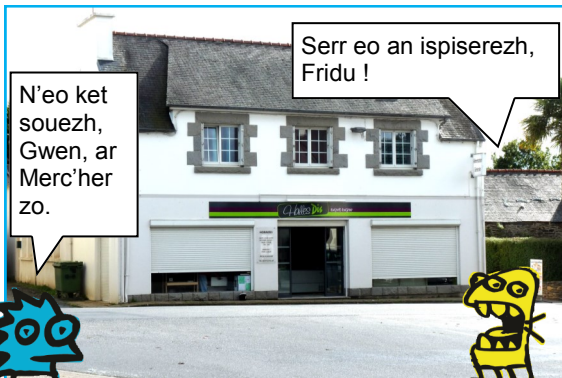
**Dimanche 30 mars** : Élections municipales - Deuxième tour de scrutin.

**Vendredi 11 avril** : Catherine Rosmorduc, écrivain, viendra vous conter son histoire « Des orties dans mon panier » à la salle polyvalente à 20h15.

**Dimanche 27 avril** : La Maison d'Assistants Maternelles organise une foire à la puériculture de 9h à 18h à l'Hôpital-Camfrout. Contact : MAM An Neizhig 02 30 82 56 13 ou 06 04 44 51 56.

À noter : **Jeudi 1<sup>er</sup> mai** : Débal'Hanvec (vide-grenier) et vente de muguet, par Dimerc'her.

## Fridu et Gwen



L'épicerie est fermée, Fridu ! :  
Serr eo an ispiserezh, Fridu !

C'est normal, Gwen, c'est mercredi :  
N'eo ket souezh, Gwen, ar Merc'her zo.

Allons boire du cidre au bar-tabac, alors :  
Deomp da evañ ur banne sistr d'an davarn ti-butun, neuze.

J'ai besoin d'acheter du pain ! :  
Ezhomm am eus da brenañ bara !

Moi je voudrais acheter du jambon :  
Me a garfe prenañ tailhennoù morzhed-hoc'h

La coiffeuse est juste à côté ! :  
E-kichenik emañ ti ar berukennerez !

Et tu as besoin d'une nouvelle coupe :  
Hag ezhomm az peus e vefe troc'het da vlev !

Nous sommes jeudi, allons à l'épicerie ! Il y a tout ce qu'il faut à Hanvec ! Ar Yaou zo, deomp d'an ispiserezh ! Kement tra zo ezhomm a vez kavet en Hañveg !